



Codanse FRI-20, Cie DA MOTUS ! sept-oct2020, Nuithonie, ©Antonio Bühler

Coriolis Infrastructures est une Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg fondée en 1999, afin de réaliser et exploiter une salle de spectacles à Fribourg, Equilibre, et un centre de création scénique à Villars-sur-Glâne, Nuithonie.

Elle est financée par six communes, Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez, Corminboeuf et Matran, ainsi que par le Casino Barrière de Fribourg.

L'année en un coup d'œil

Impacts du Covid-19

Le 13 mars 2020, le Conseil fédéral annonce la fermeture de tous les établissements non essentiels à la vie des citoyens, afin d'enrayer la propagation de COVID-19.

Suite à cette annonce, la Fondation Equilibre et Nuithonie ferme ses portes pour une durée indéterminée. Cette fermeture entraîne l'annulation de tous les spectacles de la fin de saison 2019-2020, jusqu'au mois de juin. Après avoir mis en place un plan sanitaire, la Fondation reprend la saison 2020-2021 à partir du 28 septembre. Le 5 novembre déjà, elle est contrainte de refermer ses portes au public comme tous les établissements dits non essentiels. Une partie du personnel administratif et technique est en RHT comme durant la première vague de COVID-19. La Fondation effectue toutes les demandes d'indemnisations prévues par la Confédération et le Canton.

Cette situation impacte fortement les finances du Casino de Fribourg et de Coriolis Infrastructures. Le Casino de Fribourg cesse également ses activités pour ne les reprendre que du 8 juin au 5 novembre 2020 ; il referme à l'automne, jusqu'à nouvel avis.

Le Casino voit son chiffre d'affaires sensiblement diminué en 2020 avec pour conséquence une forte diminution de ses apports à Coriolis Infrastructures (- 41%). Ainsi, les apports du Casino sont passés de CHF 1'389'703.- en 2019 à CHF 812'538.- en 2020.

Dès le début de la crise sanitaire, le Comité de direction travaille sur un nouveau budget 2020 tenant compte de la situation extraordinaire de la crise du COVID-19. Un nouveau budget 2020, prévoyant des baisses de recettes et de charges est adopté par l'Assemblée des délégués du 25 juin.

Coriolis Infrastructures maintient ses engagements financiers vis-à-vis de la Fondation Equilibre et Nuithonie, et verse l'entier de la subvention prévue.



Winterreise de Preljocaj © Jean-Claude Carbonne1

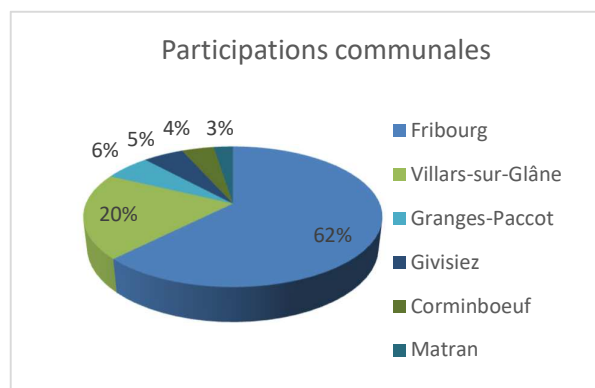
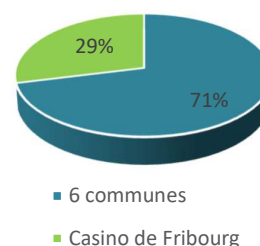
Comptes 2020 – explications

a) Produits de l'Association Coriolis Infrastructures

La Convention du 13 novembre 2007 avec la Société exploitante prévoit que le Casino de Fribourg verse à Coriolis Infrastructures, par avances trimestrielles, le 12,5% du produit net des jeux (PNJ). Pour l'année 2020, l'Association a encaissé **CHF 812'538.-** (CHF 1'389'703.- en 2019) soit près de 29 % du total des produits (41 % en 2019).

En fonction de l'apport estimé du Casino de Fribourg pour l'année, le Comité de direction a arrêté la participation 2020 des communes membres à CHF 30.00 par habitant, en sus des CHF 2.50 qui ont été affectés à la Réserve Rénovation et entretien. En fonction de la population légale au 31.12.2018, la participation des communes s'est ainsi montée à **CHF 1'997'937.50** (CHF 1'998'977.50 en 2019) soit près de 79 % du total des produits (59 % en 2019), répartis comme suit : CHF 1'844'250.- (CHF 30.-/hab.) et CHF 153'687.50 (CHF 2.50/hab.).

Répartition de la participation entre les 6 communes et le Casino de Fribourg



La participation d'Avry s'est montée à **CHF 10'000.-**.

Les intérêts bancaires ont rapporté **CHF 15.40**.

Le total des produits se monte à **CHF 2'820'490.90** (CHF 3'398'706.10 en 2019).

b) Charges de l'Association Coriolis Infrastructures

Conformément à ses buts statutaires, à son budget 2020 et en accord avec le Règlement du Fonds culturel de l'agglomération de Fribourg, Coriolis Infrastructures a affecté ses produits au financement de la politique culturelle dans l'Agglomération de Fribourg.

Un montant de **CHF 2'210'000.-** a été versé à la Fondation Equilibre et Nuithonie, ci-après FEN, afin de participer aux frais d'exploitation de sa saison ordinaire. Le budget 2020 incluait les charges liées à la rubrique "Taxes et assurances" dans les frais d'exploitation de la FEN. Pour 2020, d'entente avec la FEN, il a été suggéré de ne pas changer le mode de fonctionnement. Les taxes et assurances ont ainsi été prises en charge par Coriolis Infrastructures.

Un montant de **CHF 70'000.-** a été versé à la FEN pour le renouvellement de l'équipement des théâtres, en conformité avec l'Avenant au Mandat de prestations 2015-2017 signé entre les parties pour l'année 2020.

CHF 500'000.- ont permis de diminuer l'emprunt de 5 millions contracté le 15 avril 2012, sur décision de l'Assemblée des délégués du 10 février 2010. Il s'agit du 8^{ème} remboursement, portant le montant au bilan à CHF 1'000'000.-.

CHF 153'687.50 (CHF 2.50 par habitant) ont été affectés à la Réserve rénovation et entretien. Celle-ci se monte au 31 décembre 2020 à CHF 784'182.25.

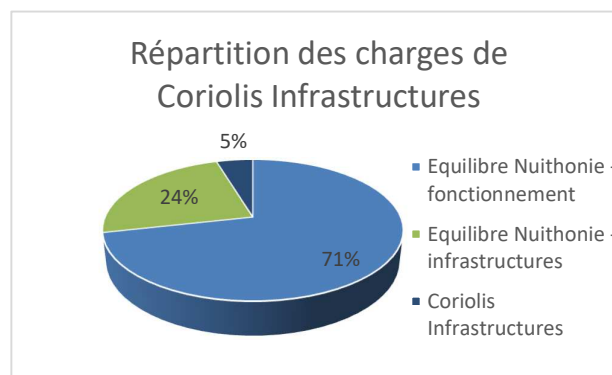
Suite aux fermetures successives, au printemps et à partir du 4 novembre 2020, liées à la crise sanitaire, les apports du Casino ont sensiblement diminué. Par mesure de prudence, le Comité de direction a décidé de ne pas dépenser le montant prévu sous rubrique Autres participations pour d'autres infrastructures culturelles.

Les autres charges de l'Association sont liées aux mandats administratifs (**CHF 132'822.65**), aux frais administratifs (**CHF 14'990.45**) et aux taxes et assurances (**CHF 51'745.20**), selon l'article 14 des statuts.

Les intérêts sur les deux emprunts (CHF 5'000'000.- le 15 avril 2012 pour les travaux d'optimisation d'Equilibre et CHF 500'000.- le 10 décembre 2013 pour participer au financement de l'enveloppe de la Salle Mummenschanz) se sont montés à **CHF 30'166.65**.

Le total des charges s'élève à **CHF 3'163'412.45** (CHF 3'435'342.90 en 2019).

95 % des charges de Coriolis Infrastructures sont liées à la Fondation Equilibre et Nuithonie et 5 % au fonctionnement de l'Association.



c) Résultat

L'exercice 2020 se solde par un **déficit** de **CHF 342'921.55**, en diminution de la fortune (résultat 2019 : déficit de CHF 36'636.80).

Le bénéfice reporté au 1^{er} janvier 2021 se montera à **CHF 329'556.75** (CHF 672'478.30 au 01.01.2020).

Coriolis Infrastructures

• Organisation

Le personnel du Service de la culture de la Ville de Fribourg exécute des tâches pour Coriolis Infrastructures selon la répartition suivante :

- Mme Natacha Roos, Gestionnaire du Fonds, à 35%
- Mme Sonia Meyer, Spécialiste en Promotion culturelle, à 35% jusqu'au 31 juillet
- M Juan Diaz, Spécialiste en Promotion culturelle, à 35% à partir du 1^{er} octobre à 35%
- Mme Aline Werner, Secrétaire, à 20%

• Organes

Depuis le 9 juillet 2019, le **Comité de direction** est présidé ad intérim par M. René Schneuwly, la vice-présidence ad intérim étant assurée par M. Sébastien Dorthe. Les membres du Comité sont Mesdames Belkiz Balçin et Isabelle Bussey, Messieurs Laurent Dietrich et Gilles de Reyff. Il s'est réuni à 11 reprises (8 en 2019) pour gérer les affaires courantes. M. Pierre-Emmanuel Carrel, représentant de la Commune de Villars-sur-Glâne, a remplacé Mme Belkiz Balçin, en congé maternité, pour les cinq premières séances.



Visite de la Maison des Artistes après l'Assemblée des délégués du 11.12.19, Givisiez ©Natacha Roos

Le Comité, voire des groupes de travail, ont poursuivi leurs travaux sur les dossiers de l'Association, tels que :

- la révision des Statuts de Coriolis Infrastructures avec les communes siège,
- le futur Mandat de prestations avec la Fondation Equilibre et Nuithonie (lignes directrices techniques et financières, gouvernance),
- l'impact du COVID-19 sur le fonctionnement de la Fondation,
- la signalétique dans les communes-membres.

L'Assemblée ordinaire du 7 mai a été reportée au 25 juin suite au développement de la crise sanitaire au printemps 2020. **L'Assemblée du 25 juin**, organisée par voie circulaire, a adopté les comptes 2019.

L'Assemblée ordinaire du 10 décembre a également été organisée par voie circulaire compte tenu de la situation sanitaire. Elle a adopté le budget 2021 ainsi que l'Avenant au Mandat de prestations pour 2021.

Fondation Equilibre et Nuithonie (FEN)

• Une année 2020 particulière

Dotée d'un budget d'exploitation de CHF 5,2 millions financé à hauteur de CHF 2,28 millions par Coriolis Infrastructures, la Fondation Equilibre et Nuithonie propose une saison riche en spectacles divers et variés.

Avec la crise sanitaire et les 2 phases de fermeture, l'année 2020 a été très particulière pour la Fondation, le public et les compagnies. Sur les 67 spectacles programmés en 2020 et 177 représentations prévues, seul 28 spectacles ont pu avoir lieu (-39) pour un total de 73 représentations (-104). Malgré les plans sanitaires, qui ont fait baisser drastiquement les jauges des spectacles, le taux de fréquentation des spectacles ayant pu avoir lieu est très bon et s'élève à 91,22 % (Nuithonie : 90,57 %, Equilibre 92,02 %). Concernant la billetterie, les spectateurs ont la possibilité de se faire rembourser jusqu'en juin 2021.

Rapport d'activités téléchargeable sous <https://www.equilibre-nuithonie.ch>

• Le Mandat de prestations

Le Mandat de prestations qui lie Coriolis Infrastructures, la Ville de Fribourg et la Commune de Villars-sur-Glâne à la Fondation, permet le déploiement de la politique culturelle régionale, à travers les deux institutions culturelles phares que sont Equilibre, la salle de spectacles, qui accueille des productions internationales comme des associations locales et Nuithonie, le centre de création scénique. Pour ce faire, le Plan financier 2019-2023 de Coriolis Infrastructures présenté à l'Assemblée des délégués du 20.12.2018 et CULTURE2030, le Rapport des Assises de la culture dans la Région fribourgeoise, dont l'Assemblée des délégués a pris acte le 10.06.2015, sont des outils précieux.

Durant l'année, le Comité de direction a défini des lignes directrices financières et techniques ainsi que celles liées à la gouvernance, servant à rédiger le futur Mandat de prestations pour les années 2022-2024 tout en prolongeant, par un avenant, le Mandat de prestations 2015-2017.

Dans le cadre de la crise sanitaire et la situation financière du Casino, de Coriolis Infrastructures et de la Fondation, il a été décidé, sur proposition de la Fondation, une baisse de la subvention 2021 de CHF 2'210'000.- à CHF 2'010'000.-. Afin d'assurer la bonne gestion de l'Association de communes en fonction des incertitudes liées à la pandémie, l'Article 1 alinéa 6 du Mandat de prestations a été activé par prudence en juin 2020. Elle prévoit ceci : « Dans la mesure où une diminution des apports du Casino met en péril l'équilibre financier de dite association, la subvention peut être réduite, moyennant un préavis écrit de douze mois pour le début d'un trimestre ». Ainsi la subvention 2021 pourrait être encore réduite, en fonction de l'évolution de la pandémie.

